



COMMUNIQUÉ DE PRESSE // 23 janvier 2017

4^e SÉMINAIRE EMPLOI ET FORMATION DANS LES SPORTS DE NATURE

7 et 8 décembre 2016, au CREPS Vichy Auvergne

Le Pôle ressources national sports de nature a organisé, pour le compte de la direction des Sports du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, le 4^e séminaire Emploi et formation dans les sports de nature qui s'est tenu au CREPS Vichy Auvergne les 7 et 8 décembre 2016.

Rendez-vous désormais habituel des acteurs en charge des questions d'emploi et formation dans le secteur des sports de nature, ce séminaire a rassemblé une centaine de participants parmi lesquels des agents du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et des partenaires issus des fédérations sportives, des collectivités territoriales, des organisations professionnelles et des ministères associés.

Un objectif commun d'échange d'informations et de retours d'expériences a animé les débats autour de l'adéquation de la formation à l'emploi dans le secteur des sports de nature.

Ainsi, les participants ont pu :

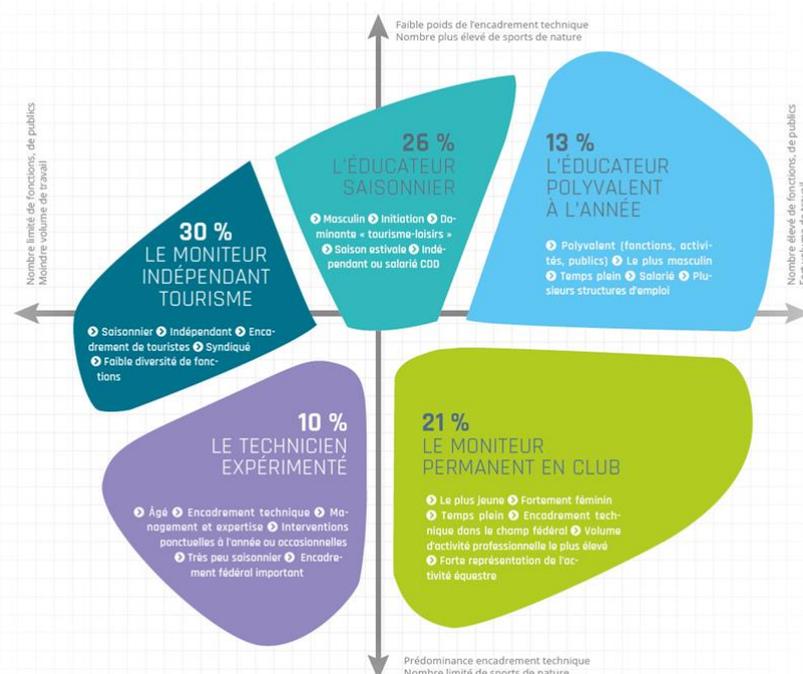
- mesurer le poids des sports de nature dans le paysage sportif français à travers la présentation de données chiffrées sur le secteur de l'emploi des éducateurs diplômés, en activité professionnelle ;
- mieux appréhender les stratégies de mutualisation de l'emploi et l'intérêt des groupements d'employeurs ;
- intégrer les stratégies de professionnalisation et leur impact sur la rénovation des qualifications et des diplômes sportifs ;
- acquérir une vision globale de l'offre de formation des sports de nature dans les établissements publics nationaux.

Depuis plus de dix ans, le ministère chargé des sports et le Pôle ressources national sports de nature étudient les conditions d'emploi et les métiers des éducateurs déclarés en sports de nature. Les travaux d'observation menés de manière récurrente fournissent des données actualisées qui nourrissent l'action du réseau national des sports de nature.

CONSTATS

Les analyses confirment un secteur économique en pleine croissance et porteur en matière d'emploi (50 000 éducateurs actifs dans le champ des sports de nature en 2015).

La fiche observation intitulée *Mieux connaître les éducateurs sportifs de nature* (à paraître en 2017) met en évidence que le cœur de métier de l'encadrement en sports de nature se structure selon deux axes : celui de la polyvalence des fonctions, des publics et celui du poids de l'encadrement technique. Pour la première fois, une typologie nationale des éducateurs sportifs actifs en sports de nature a été établie (illustration ci-dessous).



Une attention particulière a été portée sur la place et les caractéristiques des éducateurs généralistes (STAPS, diplômés de l'activité physique pour tous et de l'activité physique adaptée) œuvrant dans le champ des sports de nature ainsi qu'un éclairage particulier sur les éducateurs spécialisés dans les disciplines en environnement spécifique.

Les données seront consultables sur le site du réseau des sports de nature, rubrique Comprendre > Publications de l'Observatoire : www.sportsdenature.gouv.fr

PERSPECTIVES

Les membres du réseau national des sports de nature ont montré leur intérêt pour :

- l'organisation de journées techniques en régions afin de diffuser les résultats d'observation de l'emploi et des pratiquants de sports de nature (selon le baromètre national des sports et loisirs de nature) ;
- la présentation de ces données d'observation aux bureaux de la direction des Sports concernés (ministère chargé des sports) et aux élus et techniciens de l'Association des régions de France ;
- l'accompagnement à la réalisation d'études sectorielles ou territoriales transférables ;
- la production de rapports complets et de documents de synthèse

RESSOURCES

Supports d'interventions présentés lors du séminaire : www.sportsdenature.gouv.fr
(rubrique Agir > Séminaires thématiques)

Atlas 2015 des éducateurs sportifs déclarés : www.sportsdenature.gouv.fr
(rubrique Comprendre > Publications de l'Observatoire)



PÔLE RESSOURCES NATIONAL SPORTS DE NATURE (PRNSN)

Pour renforcer les compétences des acteurs des sports de nature et afin de partager les connaissances, le ministère chargé des Sports a créé en 2004 un Pôle Ressources national Sports de Nature (PRNSN) au sein du Centre de Ressources, d'Expertise et de Performance Sportives (CREPS) Rhône-Alpes (Vallon Pont d'Arc, Ardèche).

Sa vocation prioritaire est de diffuser des savoir-faire et de valoriser les bonnes pratiques et les actions innovantes. Il constitue un outil de mise en relation, de conseil et d'expertise à la disposition de l'ensemble des acteurs du développement des sports de nature.

www.sportsdenature.gouv.fr